



RONDINS  
DES BOIS

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1/2

Forêt Pyrénéenne, le 20 novembre 2024

### Projet E-CHO : un projet hydrogène qui détone ?

Sur le bassin industriel de Lacq (64), a lieu une concertation continue obligatoire à propos du projet industriel E-CHO porté par la start-up Elyse Energy. C'est dans ce cadre que mercredi dernier, **13 novembre 2024** avait lieu un « atelier-riverains » sur les risques liés à l'hydrogène. Ce projet, chiffré à 2 milliards d'euros, s'appuie sur un certain nombre de procédés à maturités technologiques variables posant de nombreuses questions de sécurité avec une mise en œuvre opératoire qui pourrait s'avérer complexe et délicate.

Pourtant ce sont sur ces aspects fondamentaux que les riverains sont sortis de la réunion désabusés par la faiblesse des réponses du maître d'ouvrage.

Au coeur du projet, l'usine Hylacq de Mourenx, serait vouée à produire par électrolyse de l'eau des volumes considérables d'hydrogène. Ce gaz ainsi produit alimenterait les deux autres sites que sont eM-Lacq et BioTjet pour la production respective de méthanol et de kérosène qui nécessiterait chaque année **500 000 tonnes de bois**, essentiellement de forêt.

Les prélèvements dans le gave de Pau seraient de **5 millions de m3 d'eau douce** alors que d'ici 2100, selon l'agence locale de l'eau Adour-Garonne, les rivières du sud-ouest devraient connaître un débit réduit de 50 %.

Bien que l'ensemble des process soient totalement imbriqués, c'est de Hylacq dont il était question mercredi. Cette usine deviendrait le plus gigantesque assemblage d'électrolyseur du monde (**avec une puissance de 520 MW à savoir 2/3 d'une tranche nucléaire**) et par conséquent l'industrie la plus électro-intensive de France. Aucun promoteur du projet, start-up ou élu, ne parlera en ces termes de cette réalité bien factuelle. Pourtant le projet nécessiterait le doublement de la consommation électrique annuelle du département soit 7 fois celle des habitants d'une ville comme Bordeaux, ce qui devrait conduire à un certain nombre d'aménagements significatifs et coûteux et constitue en soi un vrai défi de mise en œuvre pour l'alimentation. Les questions du public sur ces sujets ont été éludées par le porteur de projet lors de la concertation.



Lors de la consultation préalable, ce dernier avait affirmé que le site Hylacq, installé à moins de 100 mètres des premières maisons, ne serait pas classé SEVESO (stockage d'hydrogène inférieur à 5 tonnes). Mercredi dernier, on a entendu qu'il le serait finalement, mais qu'à ce stade des connaissances et à quelques mois de l'enquête publique, il ignorait la quantité d'hydrogène qui serait stockée sur place. Tout comme on ignore toujours la manière dont l'hydrogène serait produit... A partir de quelle technologie d'électrolyseurs, de quelle gigafactory en cours de construction et toujours en Recherche&Développement à l'heure actuelle ?

Aucun élu n'aura éclairé les débats de sa qualité pour questionner les maîtres d'ouvrage sur la stratégie économique, technologique et sécuritaire.

Patrice Laurent, maire de Mourenx et Président de la Communauté de Communes Lacq Orthez ne sera resté que le temps d'adouber les intervenants de la start-up avant de quitter la réunion laissant les riverains seuls pour tenter d'obtenir des éléments concrets de réponses sur les dangers qui les menacent au premier chef. Éléments qui ne vinrent jamais vraiment pour les rassurer.

En effet, sur la problématique de l'électrolyse à grande échelle, de la littérature technique et scientifique on apprend que les connaissances restent limitées sur les risques car aucune méthodologie uniforme et cohérente pour les évaluer n'existe à ce jour, faute de développement à l'échelle industrielle. A cela s'ajoute des configurations variées posant, selon l'Académie des Sciences, des « *problèmes fondamentaux encore non résolus par la communauté des spécialistes de la combustion* ».

Le manque de sécurité ne semble pas un frein pour les ambitions de la start-up qui à plusieurs reprises durant la concertation aura répété qu'un industriel va naturellement soigner la qualité de son ouvrage et de sa maintenance car son intérêt serait de prospérer plutôt que de faire tout exploser. Sous-entendu que cela devrait suffire à rassurer, une poignée d'ingénieurs viendraient d'ailleurs d'être embauchés.

Même vue depuis le Rapport d'information du Sénat n° 825 (2022–2023), déposé le 3 juillet 2023 : « *L'usage de ce vecteur énergétique est l'objet d'initiatives multiples de la part d'entreprises de toutes tailles, souvent très jeunes. [...] la prise en compte du risque dans les nouveaux usages de l'hydrogène n'est qu'une seconde par rapport à la volonté d'innover. Il serait pourtant dommage que les promesses très réelles de ce vecteur énergétique soient balayées par un accident de grande ampleur.* »

Au final, s'il parvenait au bout de toutes ces contradictions, ce projet énergivore détonnant ne réduirait pas les émissions de CO2, il les déplacerait seulement.

Tourné vers la finance « verte » et publique, il augure d'une croissance irresponsable et enchantée du secteur aérien, maritime et de l'industrie plastique, et renvoie la lutte contre le changement climatique aux oubliettes.